

## Unité de compte Agipi Grandes Tendances : les adhérents d'AGIPI et l'équipe de gestion BFT IM désignent la transition énergétique comme tendance de l'année 2020.

Du 4 novembre au 10 décembre 2019, AGIPI a lancé une consultation auprès de ses adhérents sur son unité de comptes\* (UC) Agipi Grandes Tendances. Ils étaient invités à se prononcer sur [agipi.com](http://agipi.com) sur la tendance qui selon eux marquera l'année 2020 parmi 3 tendances présélectionnées par l'équipe de gestion de BFT IM, gérant de l'UC : la santé, le digital et la transition énergétique. L'objectif de cette consultation est de mieux faire connaître aux adhérents de l'association les supports dans lesquels leur épargne est investie afin de les éclairer dans leurs choix financiers.

- **L'unité de compte Agipi Grandes Tendances** est investie dans 10 fonds représentant les 10 tendances qui façonneront le monde de demain sur le plan économique, social, démographique ou technologique. Au sein de ces 10 tendances, la société BFT IM en a sélectionné 3 : la santé, le digital et la transition énergétique. L'une d'elle a été désignée par le gérant comme la tendance de l'année 2020 pour son attractivité au regard du contexte économique et financier actuel. Elle sera surpondérée de 5 % pendant un an dans le portefeuille de l'unité de compte Agipi Grandes Tendances. Les 9 autres tendances resteront équi-pondérées.
- **Les adhérents d'AGIPI et le gérant de l'UC choisissent la transition énergétique !**  
Les adhérents, nombreux à manifester leur intérêt pour cette consultation, se sont prononcés à 58 % en faveur de la transition énergétique. La santé a recueilli 23 % des voix et le digital 19 %. De son côté, le gérant de l'UC a sélectionné en toute impartialité une grande tendance sur la base de l'environnement économique et financier. Son choix s'est également porté sur la transition énergétique. Pour l'équipe de gestion BFT IM, cette grande tendance est non seulement un sujet d'actualité de premier plan en raison des risques que le changement climatique fait peser sur la survie de nos sociétés, mais représente aussi une opportunité d'investissement singulière.
- **La transition énergétique : des opportunités d'investissement considérables**  
Pour sélectionner la tendance de l'année 2020 parmi les 10 en portefeuille, le gérant a élaboré une méthode de scoring basée sur 6 critères : l'allocation géographique, la répartition sectorielle, la distribution en fonction des capitalisations boursières des valeurs en portefeuille, le plus fort potentiel de croissance des bénéficiaires, la plus faible volatilité et la valorisation la plus basse. Aujourd'hui, la transition énergétique crée déjà des opportunités d'investissement considérables : énergie à faible intensité carbone, énergies renouvelables (solaire et éolienne), efficacité énergétique dans les transports, la construction, l'industrie, le stockage... De nombreux acteurs économiques, les Etats, les collectivités locales... ont annoncé des hausses de leurs investissements et dépenses pour lutter contre le changement climatique qui passera non seulement par l'édiction de nouvelles réglementations, mais aussi par l'utilisation de nouvelles technologies.

**Pour Constance de Poncins, Déléguée générale AGIPI :** « *Je ne suis pas surprise par le choix de nos adhérents qui, déjà en 2018, avaient manifesté leur intérêt pour les questions liées à la transition énergétique à l'occasion de la consultation que nous avons lancée dans le cadre du grand débat national. A travers ce vote, ils nous ont montré une fois de plus leur intérêt pour des investissements porteurs de sens, en faveur d'un monde plus responsable et plus durable que l'association a à cœur de défendre.* »

**Pour Gilles Guez, Directeur général de BFT IM :** « *En tant que gérant d'actifs, nous sommes heureux d'accompagner AGIPI dans cette initiative consistant à recueillir l'opinion de ses adhérents et en les faisant interagir avec le gérant de leur fonds. Cette démarche est en ligne avec la volonté affichée de BFT IM de redonner un sens au rendement.* »

(\*) Les unités de compte (UC) sont des supports d'investissement permettant d'investir l'épargne sur des supports financiers très variés, comme des parts d'actions ou des parts de sociétés ou encore de fonds de placement (actions de Sicav, parts de SCPI...). L'investissement sur les supports en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour tous les supports en unités de compte, l'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte, et non sur leur valeur, sujette à des fluctuations à la hausse et à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.

### À propos d'AGIPI

Créée en 1976, AGIPI est une association d'assurés pour la retraite, l'épargne, la prévoyance et la santé, partenaire d'AXA.

AGIPI propose des solutions répondant aux besoins essentiels de la vie : la protection de la famille et de l'activité professionnelle, du patrimoine et de la retraite. AGIPI compte 556 000 adhérents, 719 000 adhésions et enregistre 1,7 Md€ de cotisations d'assurance au 31 décembre 2018 (chiffres consolidés AGIPI et AGIPI Retraite).

Suivez-notre actualité sur    @prixagipi

Retrouvez-nous sur [agipi.com](http://agipi.com), [laboratoire-agipi.com](http://laboratoire-agipi.com) et [prixagipi-mondurable.agipi.com](http://prixagipi-mondurable.agipi.com)